



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023-2024 DE L'ASSOCIATION SATTVA YOGA SAILLANS

Nombre de membres présent-es : 5

Nombre de membres du bureau présent-es : 2

- Fenaille Lorraine, 20 chemin des 3 Croix, 26340 Saillans
Membre et bénévole
- Mico Joanna, 38 chemin de Loche, Hameau de St-Etienne, 26150 St-Andéol
Membre et bénévole
- Bhasin Sara, 232 chemin de Saint-Jean, 26340 Saillans
Membre et bénévole
- Cappellin Emmanuel, 232 chemin de Saint-Jean, 26340 Saillans
Président
- Noir Sébastien, 232 chemin de Saint-Jean, 26340 Saillans
Trésorier

Nombre de membres représenté-es : 0

Ordre du jour

- Ouverture
- Approbation du précédent compte rendu d'Assemblée Générale
- Approbation des comptes de l'exercice 2023-2024
- Affectation du résultat de l'exercice 2023-2024
- Bilan moral de l'année 2023-2024
- Fixation du montant de la cotisation 2024-2025
- Renouvellement du Bureau

Le 20 juillet 2024, à Saillans, les membres de l'association Sattva Yoga Saillans sont réuni-es au 20 chemin des 3 Croix, 26340 Saillans, en Assemblée Générale ordinaire sur convocation datée du 10 mai 2024.

L'Assemblée est présidée par M. Cappelin, Président de l'association, assisté d'une Secrétaire de séance, Mme Bhasin, membre et bénévole de l'association.

Ouverture

La séance est ouverte à 15h15.

M. Cappellin ouvre la séance et remercie les membres présent-es d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée.

Approbation du précédent compte rendu d'Assemblée générale

Le précédent compte rendu d'Assemblée Générale (01.09.23) est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

Approbation des comptes annuels de l'exercice 2023-2024

Présenté par Sara BHASIN.

Les comptes annuels définitifs de l'exercice 2023-2024, clos le 20 juillet 2024, sont:

RESULTAT ASSOCIATIF 2023-2024	
CHIFFRE D'AFFAIRE	9 394,99 €
AUTRES PRESTATIONS FACTUREES	4 244,00 €
TOTAL RECETTES	13 638,99 €
FRAIS BANCAIRE	39,50 €
COMMUNICATION	85,31 €
ASSURANCE ASSO.	0,00 €
MATERIEL	124,98 €
CHAUFFAGE	0,00 €
DONS	13 162,00 €
FRAIS DEPLACEMENT	485,07 €
HERBERGEMENT & LOC. SALLE	250,50 €
FORMATION & PRESTA PROF.	5 376,30 €
TOTAL CHARGES	19 523,66 €
RESULTAT ASSOCIATIF	-5 884,67 €

Il est inclus dans le résultat associatif 2024-2024, un équivalent de 3'704,70€, correspondant aux 212 heures effectuées par les bénévoles de l'association, valorisées au SMIC horaire de 11,65€.

Il est noté que le résultat associatif négatif s'explique par les nombreux dons faits lors de l'année 2023-2024, en partie puisant dans l'affectation des résultats des années précédentes.

L'Assemblée approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2023-2024 tels que présentés.

Affectation du résultat de l'exercice 2022-2023

L'Assemblée, comme conséquence de l'adoption de la résolution qui précède, décide d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice 2023-2024 comme suit:

Le poste "réserves" s'élèvera, après répartition du résultat, à la somme de 9'206,35€, soit -5'884,67€ additionné de la somme de 15'091,02€ déjà en réserve des années précédentes.

L'Assemblée approuve l'affectation du résultat à l'unanimité.

Bilan moral de l'année 2023-2024

Pour l'année 2023-2024, Sattva Yoga Saillans compte 46 adhérent·es/membres.

À cela s'ajoutent les 3 membres bénévoles: Lorraine Fenaille, Joanna Mico et Sara Bhasin; ainsi que leurs suppléantes: Pascale Villain et Ekaterina Cupelin.

Il aura été offert un total de 212 cours, soit plus de 318h.

Les recettes de cette année ont permis aux 3 enseignantes bénévoles de continuer à se former à l'histoire, la pratique et l'enseignement du yoga.

Les recettes ont également permis de faire des dons à hauteur de 13'120€ à des associations loi 1901 à but humanitaire et éducatif, à visée sociale, égalitaire et féministe.

L'Assemblée le bilan moral à l'unanimité.

Fixation du montant de la cotisation 2024-2025

La cotisation pour l'année 2024-2025 sera d'un montant de 10€.

L'Assemblée approuve la cotisation à l'unanimité.

Renouvellement du Bureau

Membres sortant·es :

Emmanuel Cappellin, Président.

Sébastien Noir, Trésorier.

Membres candidat-es :

Emmanuel Cappellin, au poste de Président.

Sébastien Noir, au poste de Trésorier.

Sont élu-es :

Emmanuel Cappellin, au poste de Président, à l'unanimité.

Sébastien Noir, au poste de Trésorier, à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h52.

Le Président de séance

Emmanuel Cappellin



La Secrétaire de séance

Sara BHASIN

